DISPOSITIF INTEGRE
INSTITUT THERAPEUTIQUE
EDUCATIF et PEDAGOGIQUE
« Les Events »
Siège Social - Administration – Direction
4 rue du Saison – 64190 RIVEHAUTE
Tél : 05 59 38 67 17 - Email : association@lesevents.fr

Procès-verbal de la réunion Conseil Social et Economique du 15 décembre 2023

Présents
Pour la Direction : Mme Céline BELLANGER, Présidente.

Membres élus : Emilie GRACIET – Maxime ROSIER — Angèle PASSERO — Allande GOYHEX - Béatrice SAGARDOY.

Membres invités : M. MORIN, responsable service logistique.
Mme DELARD, directrice déléguée aux fonctions supports en second partie.

Membres excusés : Noëlle ETCHELAMENDY- Nicolas CHABALGOITY

Secrétaire de séance : B. SAGARDOY.

La séance est ouverte à 9H00

- **Validation PV de la réunion du 9 novembre 2023**
- **Marche de l'entreprise.**

Projets :

Restitution du projet des étudiants du 21.12 : avec partenaires et autres. Une quarantaine de personnes seront présentes : le collectif Encore !, des élus (le député de la circonscription, le président du conseil départemental, des maires), l'ARS en Visio basée à Lyon spécialisée dans les infrastructures et des villageois.

CPOM :
Le document finalisé a été envoyé. A ce jour, pas de retour de l'ARS.
Mme BELLANGER va contacter Mme SEGURA.

RH :
Recrutement de l'infirmière, après validation de sa période d'essai.
Elle fera un D.U. à partir de janvier et sera absente 3-4 jours/mois.

Le contrat avec In situ prendra fin en décembre 2024 à la fin du montage des dossiers de subvention en vue de la rénovation architecturale. Le professionnel du service administratif chargé de la comptabilité changera de grille de rémunération en raison de son évolution vers le poste de chef comptable.
Mme la directrice précise que l'association a une obligation d'avoir un commissaire aux comptes mais pas un expert-comptable. Le professionnel aura désormais la responsabilité

du résultat du suivi des comptes, responsabilité que Mme la directrice préfère déléguer. Elle précise qu'aujourd'hui ce changement de grille ne représente pas un surcoût pour l'entreprise car il ne change pas d'indice. De plus, Mme la directrice nous informe qu'il serait rapidement arrivé en fin de grille et que l'association a pour obligation de faire évoluer les salaires maximum tous les six ans.
Une partie de l'économie réalisée sera transférée pour l'embauche de quelques heures d'un qualiticien en vue de l'évaluation HAS en 2027.
Le CSE questionne sur la possibilité d'allouer une partie de l'économie pour les salariés « oublié.e.s du SEGUR ». La Direction précise que l'embauche d'un qualiticien est une priorité pour l'institution.

Surveillant de nuit :
Le surveillant de nuit actuel terminera sa carrière au moment des vacances de Noël.
Un remplaçant a été recruté parmi les trois personnes rencontrées et sera en CDI à partir du 08.01.2024.
La formation de surveillant de nuit lui sera proposée dès septembre 2024.

Un salarié du service général est de nouveau en Arrêt Maladie pour un mois.
Un salarié du service éducatif est de retour à ½ temps thérapeutique jusqu'à fin janvier 2024.
Un salarié du service général est en congé après la fin de son arrêt maladie. A sa demande, elle a rencontré le médecin du travail. A ce sujet, une réunion extraordinaire devra être programmée.

AIRMES :
Dernière formation la dernière semaine de janvier (2 1/2/journées par professionnel).

Présentation du plan d'action QVCT service général :
Une rencontre le 14.12 et une le 15.12.

Logiciel Nomad.
Le paramétrage est fait et la finalisation est en cours.
Les deux secrétaires seront formées.
La mise en œuvre se fera en janvier ou février.
Chaque véhicule sera doté d'un portable avec l'application du logiciel.
Mise en œuvre : coût du logiciel + achat des portables. Cela représente un coût de 3000€ environ.

Paaco globule :
L'association a reçu la convention et ne nécessite pas un engagement financier.
Y auront accès : les psychologues, l'assistante de service social, l'infirmière, le médecin généraliste, les psychomotriciennes.

Octime :
Devis reçu ces derniers jours.

Expérimentation des comptes d'activité (ARS) :
Lettre d'engagement envoyée par l'ARS pour 10/23 à 12/2024.
La Directrice l'a signée en précisant que le démarrage se fera en 01/2024 malgré la demande de l'ARS de démarrage en 10/2023.

Festival BD Angoulême
Séjour du 24 au 26/01/2024. Les participants seront hébergés à l'ITEP.

Juillet 2024.
Demande d'un ITEP de Charente de louer les locaux pour la deuxième semaine.
Il y a possibilité de faire un échange.

Rugby tournoi interITEP.

Il aura lieu à St Laurent sur Cher.
Dépôt des candidatures : jusqu'au mois de mars.

Aménagement de poste d'un professionnel : venue d'un ergothérapeute en janvier.

- **Point Accident du Travail / Maladie Professionnelle (AT/MP)**

1 accident sans arrêt de travail.

Point 1 : QUESTIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES

- **Prime de « partage de la valeur » (anciennement prime de pouvoir d'achat) : Les salariés de l'association pourraient-ils en bénéficier pour cette année ?**

Suite à un point fait avec le président, l'association refuse cette prime en raison d'un aspect financier. L'ARS fait une nouvelle demande d'une marge brute annuelle supérieure à 8 %. Lors du retour de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses, l'ARS a alerté l'association sur le résultat prévisible de 4% en juillet dernier.
Avec les éléments en possession en novembre 2023, le résultat de l'exercice devrait tourner autour de 5 % soit environ 7 % de marge brute, inférieure à la marge demandée par l'ARS.
Le CSE rappelle le niveau de salaire des professionnels du service général.

- **Point sur les travaux de Bidos : calendrier du chantier, budget, avancées ?**

Le chantier avance. Les devis plafonds et électricité ont été reçus.
Il reste quelques questions pour Dekra qui n'a pas répondu pour le moment.
Démarrage du chantier est prévu pour le début d'année prochaine certainement.
Durant les travaux, le basculement du maximum de réunions sur le site de Rivehaute sera fait.
A faire : les plafonds et électricité par des artisans et les finitions par les professionnels du service général.
Fin envisagée : 1er semestre.

Budget : a été prévu pour faire faire le maximum par des artisans.
70000 à 80000 € prévus au départ.

- **Mutuelle : finalisation du questionnaire.**

Un questionnaire sera diffusé en janvier 2024.

- **Présentation du Plan de développement des compétences.**

- **Elections Conseil de la Vie Sociale.**

Les deux salariées sont élues à l'unanimité.

Point 2 : QUESTIONS CSSCT

- **Vous nous informez par mail du 10.11.2023 de la clôture de l'enquête ARS. Pouvez-vous nous transmettre la copie du courrier de l'ARS et ses conclusions.**
  Quelle communication avez-vous prévu auprès des salariés ?

L'information a été transmise par mail au CSE.
Un point pourrait être fait en janvier.

- **Pourriez-vous nous faire un retour sur les démarches évoquées lors de la réunion du 09.11.2023 concernant l'affaissement du parking (information à la mairie, appel à un cabinet expert) ?**

La zone endommagée du parking est une zone où les déchets verts du village ont été déposés il y a quelques décennies. Le bitume posé par-dessus crée un ravinement d'eau, auquel s'ajoute l'érosion lié au gave.

- **Concernant la prévention des risques psychosociaux, avez-vous pu finaliser le cahier des charges pour solliciter un cabinet extérieur afin de réaliser un audit ?**
  Deux pistes sont envisagées en fonction du cahier des charges :
  - Cabinet de conseil pour faire l'expertise pour les intégrer dans le DUERP.
  - OPCO « solution RH+ » : il s'agit d'un accompagnement de dix jours sur un semestre sur cette thématique, avec la formation de référents.

Le choix d'un cabinet externe est validé. Le financement a été budgétisé.

QUESTIONS DIVERSES.

Demande de Mme la directrice pour savoir si des retours de professionnels ont été faits suite à la présentation des étudiants.

Le CSE questionne l'effectivité de la mise en place des réunions par service. Un échange s'en suit sur la notion de service, différent de plateforme.
Concernant le service éducatif, Mme la directrice va revoir cette question avec les chefs de service.

Rivehaute, le 15/12/2023
La séance est levée à 11H55

Béatrice SAGARDOY
Secrétaire du CSE